



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**ASSOCIATION**

## Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : [marion.richard@energie-partagee.org](mailto:marion.richard@energie-partagee.org)

Date limite de l'envoi des candidatures : **Lundi 4 mai 2026**

**Je soussigné-e** : Robin Deloof

Fonction : animateur

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association : RECIT

Suppléant-e : Sébastien Cesbron

### Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2026

L'organisme représenté appartient au :

- Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés
- Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation
- Collège 3 : Partenaires

Collège 4 : Réseaux territoriaux

Fait à Nantes.

Date : 27 mars 2026

Signature :

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

**ASSOCIATION**

Présentez votre structure en quelques lignes :

RÉCIT est une association qui regroupe 127 adhérents : des sociétés de production d'énergie renouvelable, des acteurs de la transition énergétique et des collectivités locales. RÉCIT a pour but de promouvoir l'implication du territoire dans les projets d'énergie renouvelable, de favoriser les échanges d'expériences entre porteurs de projets pour faciliter leur réalisation et de les accompagner dans la conduite de leurs projets.

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

RÉCIT candidate à nouveau au CA pour pouvoir inscrire ses engagements dans la continuité. Le CA et les instances liées sont à la fois un espace d'apprentissage mais aussi un moyen de contribuer à la dynamique nationale des énergies citoyennes. RÉCIT souhaite aussi porter la voix des acteurs de l'énergie citoyenne en Pays de la Loire dans la gouvernance d'Énergie Partagée, région qui représente presque la moitié de la production citoyennes. Enfin il est donc important que, les réseaux régionaux siègent au Conseil d'Administration pour partager leur vision, leurs attentes pour alimenter la réflexion du CA.

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Énergie Partagée ?

Partager les enjeux et les contributions des réseaux régionaux.  
Partager mes compétences sur la recherche de financement, l'autoconsommation collective, la gouvernance partagée.  
Faire des retours de terrains des différentes initiatives en Pays de la Loire, région particulièrement dynamique et avec de nombreux « grands projets » notamment éoliens.  
Partager les signaux faibles (ou forts) issus des adhérents non représentés au CA.  
Travailler dans un esprit de coopération, d'inclusion et de recherche de chemin commun

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

*Siège social* : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

*Adresse administrative* : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)